

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito

L'heure de la rentrée a sonné ! Cette année, elle a une tonalité particulière du fait du covid-19. Que ce soit à titre professionnel ou personnel, notre vie est impactée par la présence persistante du virus : les gestes barrières sont plus que jamais de rigueur pour tenter de juguler la contagion. Le port du masque se généralise dans les rues de beaucoup de villes et il est désormais obligatoire en entreprise.

Autant de mesures qui doivent nous permettre de reprendre une activité « normale » : à ce titre, l'ensemble des collaborateurs du Groupe sont désormais présents sur site depuis le 1^{er} septembre. Alors que nos enfants reprennent le chemin de l'école, il est essentiel que le monde de l'entreprise soit exemplaire, dans le respect des règles sanitaires « prudentielles » et le recours au télétravail selon les dispositions actuelles.

Le contexte économique et social est toujours complexe, entre reprise de l'activité et de la consommation, entre plan de relance gouvernemental et taux d'intérêt durablement négatif. En effet, la Fed⁽¹⁾ se fixe comme objectif premier, l'emploi, et non plus la maîtrise de l'inflation. Les taux bas vont donc durer et nous savons l'incidence que cela a sur les groupes de protection sociale.

À cela s'ajoute la taxation des Ocam⁽²⁾ envisagée par le Gouvernement pour combler le déficit de l'Assurance Maladie. La reprise des dépenses de santé depuis juillet implique la reprise des remboursements et montre bien que les groupes de protection sociale ne « font pas leur beurre » sur le dos des assurés du fait du covid.

Que ces perspectives contraignantes ne nous empêchent pas de voir l'avenir sous un jour meilleur. Notre réseau commercial met les bouchées doubles pour les quatre derniers mois de l'année.

Et n'oublions pas que le Tour de France reste un moment positif et enthousiasmant qui doit nous porter. Que la combativité de notre équipe cycliste et notamment celle de Benoît Cosnefroy, maillot à pois, élu le coureur le plus combatif sur la deuxième étape, nous serve d'exemple.

André Renaudin

⁽¹⁾ Réserve fédérale des États-Unis

⁽²⁾ Organisme d'assurance maladie complémentaire



Le maillot à pois de Benoît Cosnefroy

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 2
<i>Lettre Éco</i>	Page 4
Retraite	Page 4
Santé	Page 5
Épargne	Page 6
À noter	Page 8
Actus Groupe	Page 10
Nominations	Page 13
À l'honneur	Page 14
Cyclisme	Page 14
ODD	Page 16
Agenda	Page 18

⁽³⁾ Source : Direction de la recherche

Conjoncture macroéconomique et financière⁽³⁾

Monde : des records boursiers sauf en Europe

Les actions mondiales (indice MSCI⁽⁴⁾ des pays développés) ont connu un recul de plus de 30 % à la mi-mars, progressant désormais de 5 % sur l'année. Ceci tient à la hausse de 11 % des actions américaines, qui représentent plus de 60 % de l'indice mondial. En revanche, la zone euro reste en retard : -10 % depuis le début de l'année, du fait en particulier des actions françaises (-14 %). Ce décalage de 20 % entre les États-Unis et la zone euro repose sur plusieurs facteurs :

- l'appréciation de l'euro : 5 % depuis le début de l'année ;
- le poids du secteur technologique et de ses valeurs vedettes : presque 30 % aux États-Unis et 13 % seulement en Europe, alors que sa progression boursière est de 33 % ;
- les écarts de croissance : le PIB⁽⁵⁾ de la zone euro devrait reculer en moyenne annuelle de 7 % en 2020, contre -4 % aux États-Unis ;
- la différence d'ampleur et de rapidité des politiques macroéconomiques ;
- enfin et surtout, une sous-valorisation chronique des secteurs traditionnels européens. Mesurés par le ratio prix/actif net, la plupart des secteurs sont au moins deux fois moins chers en Europe.

Ainsi, les valeurs financières ont un ratio de 1,2 aux États-Unis contre 0,6 en Europe ; pour les valeurs de la santé, le ratio est de 4,7 aux États-Unis, contre 2,2 en Europe, etc. Il y a là matière à un rattrapage au moins partiel des marchés européens, alors que la reprise mondiale se confirme. La Fed d'Atlanta estime que le PIB américain progressera de presque 30 % annualisé au troisième trimestre. L'emploi américain est attendu en progression avec 1,4 million de postes en août. L'indice de confiance ISM⁽⁶⁾

⁽⁴⁾ Morgan Stanley Capital International

⁽⁵⁾ Produit intérieur brut

⁽⁶⁾ Institute for Supply Management

manufacturier est attendu, quant à lui, en légère progression cette semaine, alors qu'il est déjà à un niveau élevé. La Fed a signalé sa volonté de rester très longtemps en soutien à l'économie en adoptant un nouvel objectif d'inflation : il s'agira d'atteindre une inflation de 2 % en moyenne, si bien que les périodes de faible inflation devront être compensées par des périodes d'inflation supérieure à 2 %. De son côté, la Chine consolide sa reprise, avec un indicateur de confiance PMI⁽⁷⁾ en hausse dans les services à l'indice 55 en août.

⁽⁷⁾ Purchasing managers index

Taux de change



Zone euro : des enquêtes de confiance mieux orientées

Les enquêtes de confiance de l'Ifo⁽⁸⁾ en Allemagne, de l'Insee⁽⁹⁾ et d'Eurostat pour le mois d'août ont été en hausse, nettement mieux orientées que les indices préliminaires PMI publiés la semaine précédente, tant dans les services que dans l'industrie. L'inflation d'août est attendue en léger ralentissement, à 0,2 % pour l'indice d'ensemble et 0,9 % pour l'indice hors alimentation et énergie (1,2 % en juillet). La BCE⁽¹⁰⁾ est très loin de son objectif et l'appréciation récente du dollar l'en éloigne encore, réduisant le coût des importations.

France : très forte hausse du taux d'épargne au deuxième trimestre

Le taux d'épargne, fraction du revenu non consommé, est passé de 15 % fin 2019 à 27 % fin juin : les ménages ont épargné plus du quart de leur revenu au deuxième trimestre. Celui-ci a du reste bien résisté le trimestre dernier : le revenu disponible brut, hors inflation, a reculé de seulement 2 % quand le PIB chutait de 14 %, témoignant de l'efficacité des mesures de soutien à l'emploi. Il y a là un potentiel important de rebond de la demande finale. La consommation des ménages en bien a fortement progressé en juin, puis encore un peu en juillet. L'acquis de croissance pour cet indicateur est de 17 % pour le troisième trimestre. La demande dans les services est sans doute moins vigoureuse et son rebond se trouve menacé par les restrictions de circulation qui sont à nouveau à l'ordre du jour.

⁽⁸⁾ Institut für
Wirtschaftsforschung
de Munich

⁽⁹⁾ Institut national
de la statistique
et des études économiques

⁽¹⁰⁾ Banque centrale
européenne

Eonia : taux de référence
 du marché interbancaire
 de la zone euro
 TEC 10 ans : taux
 à échange constant
 SWAP 10 ans : contrat
 d'échange de taux d'intérêt
 Pb : point de base

Évolution des marchés financiers

	Niveau	Variations	
	28-août	Sur une semaine	En 2020
Eonia	-0,47 %	0 pb	-2 pb
Taux 3 mois	-0,48 %	1 pb	-9 pb
TEC 10 ans	-0,12 %	12 pb	-21 pb
Swap 10 ans	-0,14 %	9 pb	-35 pb
Cac 40	5 003	2,2 %	-16,3 %
Euro-dollar	1,190	2,9 %	0,0 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale. Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 22 et du 29 août :

[Numéro du 22 août](#)

[Numéro du 29 août](#)

RETRAITE

Délais de traitement des dossiers retraite



L'Assurance Retraite a publié ses chiffres clés du mois de juillet 2020 en matière de « garantie de versement ». Pour rappel, cette mesure mise en application depuis le 1^{er} septembre 2015 vise à réaliser le premier versement le mois qui suit le départ en retraite pour les dossiers complets transmis entre quatre et six mois avant la date effective d'arrêt de l'activité professionnelle. Ainsi, en juillet 2020, 98,14 % des paiements ont été effectués dans les délais impartis.

SANTÉ

Reprise des dépenses de santé en juillet



Les dernières statistiques de l'Assurance Maladie portant sur le mois de juillet 2020 confirment un effet de report des soins suite au confinement. Les dépenses de santé sont ainsi 6,9 % plus élevées en juillet 2020 qu'un an auparavant. Les soins de ville progressent de 3,5 % et les honoraires médicaux et dentaires, de 3,3 %. Du côté des honoraires des généralistes, ils baissent de 2,8 % tandis que ceux des spécialistes sont en hausse de 4,7 %. Les honoraires des dentistes ont progressé de 7,6 %. Les masseurs kinésithérapeutes affichent une baisse des remboursements à hauteur de 4,8 % par rapport à juillet 2019. Les soins infirmiers sont en augmentation de 2,8 %. La hausse la plus forte concerne les laboratoires de biologie, avec 31,1 % du fait de la campagne massive de tests de coronavirus. Les transports de personnes diminuent de 11,9 %, les autres soins de ville (dont cures) de 73 %. La consommation de médicaments reste stable et les indemnités journalières enregistrent une hausse de 13,0 %. Depuis le 1^{er} janvier, les dépenses de santé s'accroissent. Elles ont ainsi augmenté de 1,3 % de janvier à juillet, tandis que fin juin, elles affichaient une progression de 0,4 %. Les soins de ville affichent une baisse de 0,8 % sur les sept premiers mois de l'année. Certains actes sont cependant en-dessous des chiffres 2019, tels que les honoraires médicaux et dentaires avec -12,4 %, les honoraires des généralistes -8,9 %, les honoraires des spécialistes -12,8 %, des dentistes -19,6 %, des masseurs kinésithérapeutes -23,0 %. Les indemnités journalières progressent, quant à elles, de 33,0 % de janvier à juillet.

Une étude sur la consultation aux urgences



La Drees⁽¹¹⁾ publie une étude sur les habitudes des patients en matière de fréquentation des services d'urgence. On y apprend que celle-ci augmente de 2,5 % tous les ans. Ainsi, en 2017, 18 % des assurés sociaux les ont fréquentés. Les passages aux urgences sont passés de 16,9 millions en 2009 à 20,7 millions en 2017. L'analyse de la Drees met en avant que 88 % des patients des urgences de moins de 85 ans ont consulté un généraliste dans les 12 mois qui ont précédé leur passage. La moitié d'entre eux ont consulté un généraliste au moins quatre fois en amont du passage aux urgences. En moyenne, les patients qui se rendent dans les services d'urgence ont consulté six fois un généraliste pendant l'année. Ils consultent légèrement plus souvent leur généraliste (88 % des cas) que les autres patients qui n'ont pas eu recours aux urgences (86 %). Les bénéficiaires de la CSS⁽¹²⁾ ou les malades atteints d'affections de longue durée présentent des taux de recours aux urgences similaires aux autres patients. Enfin, la Drees ne constate pas d'effet de substitution dominant entre les urgences et les consultations de médecins généralistes.

⁽¹¹⁾ Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

⁽¹²⁾ Complémentaire santé solidaire

Retrouvez plus de détails en [suivant ce lien](#).

⁽¹³⁾ Organisation mondiale de la Santé

Préconisations de l'OMS⁽¹³⁾ sur le port du masque par les enfants



Organisation mondiale de la Santé

À l'approche de la rentrée scolaire, l'OMS a réuni un groupe d'experts international et pluridisciplinaire chargé de passer en revue les données sur le covid-19 et sa transmission chez l'enfant. L'Organisation distingue trois classes d'âge : les moins de cinq ans, les enfants de six à onze ans et enfin, les plus de 12 ans. L'OMS recommande ainsi « *le port du masque pour les enfants les plus âgés, ceux qui ont au moins 12 ans. Ils doivent utiliser le masque dans les mêmes conditions que les adultes* ». Il est d'autant plus recommandé si la distanciation sociale n'est pas applicable, ou si la transmission du virus est généralisée dans la zone géographique concernée. Pour l'Institution, le port du masque ne doit pas être systématique pour les enfants de six à onze ans. La décision d'utiliser un masque doit être fondée sur une série de facteurs tels que la transmission du virus dans une zone concernée, la capacité de l'enfant à l'utiliser en toute sécurité, la possibilité de le laver, de le remplacer dans certaines conditions, une supervision adéquate par un adulte, des interactions de l'enfant avec des personnes à risques, etc. Pour les enfants de moins de cinq ans, l'Organisation estime qu'ils ne devraient pas être obligés d'en porter. Les experts affirment qu'il faut tenir compte de facteurs tels que « *la sécurité et l'intérêt global de l'enfant, et sur sa capacité à utiliser un masque correctement avec une assistance minimale* ». Plus généralement, ils estiment que les enfants souffrant de troubles du développement, de handicaps ou d'autres problèmes de santé spécifiques, devraient faire l'objet d'une évaluation au cas par cas. Ils ajoutent que le port du masque n'est pas conseillé dans le cadre d'une activité physique, afin de ne pas gêner la respiration de l'enfant. La distanciation sociale doit être privilégiée dans ce cas.

ÉPARGNE

Un niveau record d'épargne des Français



Du fait de l'effondrement de la consommation au deuxième trimestre, le niveau d'épargne des Français atteint des records avec un taux de 27,4 %. Au premier trimestre, ce taux était de 19,7 % et de 15,1 % au dernier trimestre 2019. D'ici la fin de l'année, les ménages auront généré une épargne supplémentaire de 100 Md€. « *Ce que je souhaite, c'est que les Français puissent dépenser cet argent pour relancer l'économie* », déclarait récemment Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Le Livret A toujours plébiscité



Les ménages français ont continué à alimenter fortement leur Livret A sur le mois de juillet 2020. Ainsi, la collecte nette sur ce support a atteint 1,85 Md€ au cours du mois dernier, selon les dernières statistiques de la CDC⁽¹⁴⁾. Depuis le 1^{er} janvier, 22,25 Md€ ont été collectés sur le Livret A. Pour rappel, la collecte nette mensuelle moyenne sur l'année 2019 était de 1,38 Md€, et 12,64 Md€ avaient, au final, été engrangés annuellement. En 2020, sur sept mois, le Livret A a engrangé autant de collecte que sur les années 2018 et 2019 réunies. En ce qui concerne le LDDS⁽¹⁵⁾, la collecte nette a atteint 2,49 Md€ en juillet dernier. Au global, les encours des deux supports réglementés atteignent 439,5 Md€, avec une progression de 28,61 Md€ depuis le début de l'année. Malgré des taux de rémunération historiquement bas, les statistiques relatives à ces supports « témoignent d'un haut niveau d'anxiété au sein de l'opinion publique et d'un refus de s'engager sur le terrain de l'épargne de long terme. Ce comportement se traduit également par la hausse continue, depuis le début de l'année, des dépôts à vue (452 Md€ à fin juin contre 411 Md€ à fin février) », selon Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne.

⁽¹⁴⁾ Caisse des dépôts et consignations

⁽¹⁵⁾ Livret de développement durable et solidaire

Une nouvelle baisse des rendements en assurance vie



Selon les dernières estimations du cabinet Facts & Figures, le taux moyen servi des fonds en euros des contrats en assurance vie, net de frais de gestion, pourrait osciller entre 1 et 1,1 % cette année, contre 1,33 % en 2019. « Nous allons vers un atterrissage du taux servi sur un plancher de 0,5 à 0,7 % d'ici deux à trois ans », selon Cyrille Chartier-Kastler, Fondateur du cabinet. Pour lui, le nouveau dispositif permettant d'intégrer la PBB⁽¹⁶⁾ dans le ratio de solvabilité pourrait jouer un rôle d'amortisseur en cas de baisse des rendements. En effet, à capital égal, les assureurs vie peuvent prendre davantage de risque sur les portefeuilles, afin de chercher davantage de rendement. « Le fonds en euros est indissociable de l'assurance vie [...]. Une grande majorité d'épargnants recherche avant tout un placement sécurisé », selon le cabinet.

⁽¹⁶⁾ Provision pour participation aux bénéfices

Collecte négative en assurance vie depuis mars 2020



Selon les derniers chiffres de la FFA⁽¹⁷⁾, la collecte sur les supports d'assurance vie affiche une baisse de 6,9 Md€ depuis mars. Le dernier recul similaire date de 2011. Pour rappel sur le mois de juin, les dépôts ont enregistré une hausse sans que la collecte redevienne positive (-700 M€). Selon Philippe Poiget, Délégué général de la FFA, « La fermeture de l'économie a été un frein aux nouvelles souscriptions. Il faut se rencontrer, échanger, poser des questions, conseiller. Tout ne peut pas se faire de façon dématérialisée ».

⁽¹⁷⁾ Fédération française de l'assurance

À NOTER

Le plan « France Relance » pour soutenir les entreprises



Le plan de relance baptisé « France Relance » présenté par Jean Castex, Premier ministre, le 3 septembre comprend plus de 70 mesures destinées à soutenir les entreprises pour relancer leurs investissements et baisser durablement leurs impôts. 100 Md€ vont être débloqués jusqu'en 2022, soit l'équivalent de quatre points du PIB et quatre fois plus que ce qui avait été fait après la crise financière de 2008. La baisse de prélèvements pour les entreprises de 10 Md€ par an sera la seule mesure budgétaire pérenne. 35 Md€ vont être consacrées à la compétitivité des entreprises et à l'innovation. Pour les entreprises fragilisées par la crise sanitaire, l'État va mettre 3 Md€ de garanties pour lever entre 15 et 20 Md€ de « quasi-fonds propres » auprès des banques. Une enveloppe de 30 Md€ est également annoncée en faveur de la transition écologique. La cohésion sociale et territoriale, quant à elle, bénéficie d'un budget de 35 Md€ pour protéger l'emploi via le dispositif de chômage partiel de longue durée, financer la formation des salariés, et déployer le plan pour l'emploi des jeunes. Les mesures de simplifications administratives prises en urgence par ordonnances vont « être prolongées, amplifiées et si possible pérennisées » a, par ailleurs, déclaré le Premier ministre. 30 à 40 % du plan devrait être effectifs dès 2021 via le vote de la loi de finances d'ici la fin de l'année.

Les licenciements collectifs à des niveaux élevés



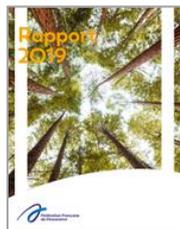
Selon une étude de la Dares⁽¹⁸⁾, entre le 1^{er} mars et le 16 août, 49 000 suppressions de postes ont été envisagées dans le cadre de 228 PSE⁽¹⁹⁾, la procédure obligatoire à partir de dix licenciements dans les entreprises de plus de 50 salariés. C'est quasiment trois fois plus qu'en 2019 à la même période, selon l'institution. Le nombre de PSE connaît néanmoins une forte chute, passant de 1 170 en mars à 172 en août. Le nombre de « petits licenciements » collectifs, touchant surtout les petites entreprises, s'élevait à 300 cas pour les deux dernières semaines d'août, au lieu de 398 au cours des premières semaines de juillet. En ce qui concerne le chômage partiel, le nombre de salariés concernés par ce dispositif est en baisse continue depuis le mois de mai. Selon la Dares, 4,5 millions de salariés auraient été en activité partielle au mois de juin, contre 7,9 millions en mai, soit un quart des salariés du privé. Plus de 14 millions de salariés ont fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable d'activité partielle depuis le début de la crise. Deux régions sont particulièrement concernées par ce dispositif : l'Île-de-France (31 % des demandes) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (11,6 %). Du côté des inscriptions au chômage, autour du 15 août, 90 000 personnes se sont enregistrées comme demandeuses d'emploi, un chiffre similaire au mois de février dernier (avant le confinement).

Retrouvez plus de détails sur ces analyses en [suivant ce lien](#).

⁽¹⁸⁾ Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

⁽¹⁹⁾ Plans de sauvegarde de l'emploi

Publication du tableau de bord de l'assurance de la FFA



La FFA publie son tableau de bord annuel de l'assurance portant sur l'année 2019. Au sommaire de ce document : l'environnement économique et financier, le secteur de l'assurance, l'activité des assurances de personnes, des assurances de biens et de responsabilité, l'activité financière de l'assurance, des assureurs français à l'international et un cahier statistique (données techniques, données comptables, données sociales, placements et marchés financiers).

Téléchargez le rapport complet au format PDF en [suivant ce lien](#).

⁽²⁰⁾ Prêts garantis par l'État

Des annonces concernant les PGE⁽²⁰⁾ pour les entreprises



Dans une interview accordée au journal *Les Échos* le 25 août, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a fait un état des lieux de la situation économique du pays suite à l'épidémie de coronavirus. Il a, par ailleurs, annoncé que des négociations sont en cours avec les banques, afin de proposer des PGE à durée étendue (au-delà d'un an) avec des taux d'intérêt compris entre 1 et 3 % pour les TPE⁽²¹⁾ et PME⁽²²⁾. Selon le Ministre, « beaucoup d'entreprises se sont endettées pour faire face à la crise, en recourant aux prêts garantis par l'État. 95 % de celles qui ont eu recours au PGE sont des TPE et des PME : beaucoup ne seront pas en mesure de rembourser leur PGE au bout d'un an, en mars ou avril 2021, et demanderont donc à étendre la durée de remboursement. » Pour les entreprises trop endettées, l'État va mettre en place un système de prêts de long terme, assimilés à des fonds propres, afin de renforcer leur bilan. Il s'agira « de prêts participatifs de long terme, d'une durée d'au moins sept ans, qui compteront dans les fonds propres des entreprises, mais sans participation à leur gouvernance. » Ainsi, l'État apportera sa garantie jusqu'à 3 Md€, permettant aux entreprises de lever de 10 à 15 Md€ de prêts à long terme.

⁽²¹⁾ Très petites entreprises

⁽²²⁾ Petites et moyennes entreprises

Les résultats des assureurs impactés par le covid-19



Les résultats semestriels publiés cet été par les assureurs montrent que la pandémie du covid-19 a eu des effets négatifs du fait de la hausse de la sinistralité, de la baisse des primes encaissées, de la forte volatilité des marchés et de la baisse des taux. L'activité des grands risques est la plus touchée malgré la hausse des tarifs dans l'assurance dommages. Si les comptes d'exploitation sont fortement impactés, les ratios de solvabilité restent toujours au-dessus des minima réglementaires, même s'ils sont en baisse.

Recul du « jour du dépassement » dû au covid-19



Le 22 août, l'Humanité a consommé plus de ressources naturelles que la Terre peut renouveler en douze mois. Autrement dit, il faudrait cette année 1,6 Terre pour subvenir aux besoins de la population mondiale de façon durable. Cependant, le « jour du dépassement » a, pour la première fois, reculé sous l'effet du covid-19.

« Cette année, plus que jamais, le jour du dépassement de la Terre offre une occasion sans précédent de s'interroger sur le futur que nous entendons créer, déclarent les promoteurs de cet indicateur. Les efforts accomplis à travers le monde pour répondre au covid-19 ont démontré que le changement rapide des tendances de consommation des ressources écologiques est possible. » Le « jour du dépassement » est calculé depuis 2003 par l'ONG⁽²³⁾ américaine Global Footprint Network, en croisant l'empreinte écologique des activités humaines et la biocapacité de la Terre. Le dépassement ne cesse de se creuser depuis 50 ans : 29 décembre en 1970, 4 novembre en 1980, 11 octobre en 1990, 23 septembre en 2000, 7 août en 2010.

⁽²³⁾ Organisation non gouvernementale

La REF : Renaissance des entreprises de France



Les 26 et 27 août s'est tenue, à l'hippodrome ParisLongchamp, l'Université d'été du Medef⁽²⁴⁾ rebaptisée Renaissance des entreprises de France. Geoffroy

Roux de Bézieux, Président du Medef, a ouvert la rencontre, avant de laisser la parole à Jean Castex. Parmi les annonces du Premier ministre : le chômage

partiel applicable au moins jusqu'au 1^{er} novembre, la baisse des impôts de production à hauteur de 10 Md€ à partir du 1^{er} janvier 2021, le prolongement de la baisse de l'impôt sur les sociétés, l'attribution d'au moins un quart des 100 Md€ du plan de relance aux PME et TPE. Plusieurs membres du Gouvernement sont également intervenus au gré des débats ou allocutions spéciales consacrés aux enjeux économiques, sociaux et sociétaux de l'après covid-19 : Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé. 4 500 chefs d'entreprise ont participé à LaREF, soit 20 % de plus que l'année dernière. André Renaudin était présent, comme chaque année, pour représenter le Groupe. Claire Silva, Membre du Comité de direction Groupe en charge des ressources humaines et des relations sociales, a, par ailleurs, participé à une table ronde sur le thème « Les RH au temps du digital-travailleur, jusqu'où va la mobilité ? » aux côtés de Louise Beveridge, Co-fondatrice de Juste (cabinet de management de transition dédié aux métiers de la communication et du

⁽²⁴⁾ Mouvement des entreprises de France

marketing), d'Anne-Sophie Godon-Rensonnet, Directrice Innovation de Malakoff Humanis, et de Dominique Carlac'h, Vice-présidente et Porte-parole du Medef.

(En photos : Geoffroy Roux de Bézieux et Jean Castex ; intervention de Claire Silva)

ACTUS GROUPE

Les premières places d'AG2R LA MONDIALE au classement du Ctip⁽²⁵⁾

⁽²⁵⁾ Centre technique des institutions de prévoyance



Selon le classement des groupes paritaires 2019 du Ctip, AG2R LA MONDIALE se place en première position en termes de chiffre d'affaires, toutes activités combinées (santé, prévoyance, retraite), avec près de 9,6 Md€, soit plus de 34 % de l'ensemble du chiffre d'affaires des groupes paritaires. Le Groupe devance Malakoff Médéric et Apicil. Il occupe également la première place en matière de capitaux propres combinés (plus de 8 Md€, soit 32,9 %), de bilan combiné (près de 120 Md€, soit 53,4 %), de provisions techniques combinées (plus de 93 Md€, soit 54 %), de placements combinés en valeur de réalisation (plus de 111 Md€, soit 53,8 %) et en résultat combiné (plus de 350 M€, soit 52,2 %).

AG2R LA MONDIALE distingué aux IPE Global Real Estate Awards



Le Groupe a été doublement distingué lors des IPE Global Real Estate Awards : AG2R LA MONDIALE est lauréat d'un Silver Regional Award dans la catégorie « France+Belgium » pour la deuxième année consécutive et d'un Global Silver Themed Award dans la catégorie « Sustainable Strategy », position assortie des félicitations du jury. Le Groupe a mis en avant son statut de bâtisseur/investisseur vert (labels HQE⁽²⁶⁾, reporting climat), de financeur des acteurs de l'immobilier les mieux notés sous l'angle des critères ESG⁽²⁷⁾ (2 Md€ d'encours, Unibail, etc.) et de financeur des acteurs du logement social (HLM⁽²⁸⁾) et très social (Solifap, Chenelet). Les IPE Globale Real Estate Awards récompensent les meilleures pratiques, les performances exceptionnelles et l'innovation des investisseurs immobiliers institutionnels.

⁽²⁶⁾ Haute qualité environnementale

⁽²⁷⁾ Environnementaux, sociaux et de gouvernance

⁽²⁸⁾ Habitation à loyer modéré

ViaSanté Mutuelle triplement récompensée et de nouveau à la télé !



Les *Dossiers de l'épargne 2020* ont distingué du Label Excellence le produit Viacampus dans le guide Santé et les produits Protecpro gérant majoritaire et Protecpro TNS dans le guide Loi Madelin. ViaSanté Mutuelle reprend, par ailleurs, sa campagne de programmes courts « Et vous,



comment ça va ? » sur France 2 jusqu'au 1^{er} novembre, sur France 3 jusqu'au 23 octobre et sur France 5 jusqu'au 22 octobre. Il y aura à la fois des rediffusions d'épisodes des trois premières sessions et des inédits 2020.

AG2R LA MONDIALE signataire de l'appel du Global Compact des Nations Unies



Au nom du Groupe, André Renaudin a signé l'appel du Global Compact des Nations Unies aux entreprises afin de démontrer leur soutien au multilatéralisme pour une coopération mondiale renouvelée. La liste des Présidents-Directeurs généraux ayant rejoint cet appel sera présentée au Secrétaire général de l'ONU⁽²⁹⁾ lors du Forum du secteur privé des Nations Unies le 21 septembre dans le cadre de la 75^e Assemblée générale de l'ONU. Cet appel permet au Global Compact de se positionner comme un acteur incontournable dans le monde onusien, et de montrer que les entreprises sont parties prenantes pour faire face aux plus grands défis de notre monde.

Pour lire l'appel à actions, [cliquez ici](#).

⁽²⁹⁾ Organisation des Nations Unies

Ouverture d'un nouveau Cicas⁽³⁰⁾ à La Réunion



Le 31 août, un nouveau Cicas a ouvert à La Réunion. Il gèrera les dossiers des régimes de l'Agirc-Arrco⁽³¹⁾ et Ircantec. Les clients auront un point de contact unique pour un traitement inter-régimes de leur dossier de retraite. Ils pourront ainsi être accueillis pour

un rendez-vous dans les communes de Saint-Denis et Saint-Pierre, ainsi que dans les permanences de Saint-André et Saint-Paul. Le réseau Cicas compte 108 centres et plus de 800 conseillers dans toute la France, avec pour mission d'informer et de conseiller les actifs et les futurs retraités sur leurs droits à la retraite Agirc-Arrco et Ircantec⁽³²⁾.

⁽³⁰⁾ Centre d'information, de conseil et d'accueil des salariés

⁽³¹⁾ Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres - Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés

⁽³²⁾ Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques

AG2R ARPEGE : une rentrée remarquée !

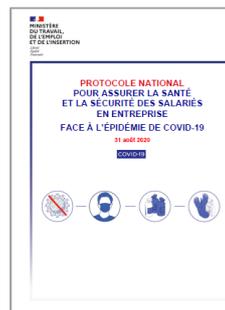


Les 3 et 4 septembre à Obernai, se tient le séminaire des administrateurs d'Arpege Prévoyance, durant lequel interviennent Jean-Camille Gallay, Président d'Arpege Prévoyance, Francis Rebert, Vice-président, André Renaudin, Philippe Dabat, membre du Comité de direction Groupe en charge des assurances de personnes et

de la supervision de la distribution, Antonio De Oliveira, Directeur d'Arpege Prévoyance, et Christophe Kieffer, Directeur régional Lorraine Alsace. Le plan d'entreprise figure parmi les sujets qui sont abordés. Par ailleurs, pour

faire rayonner le nouveau nom et la nouvelle identité visuelle d'AG2R ARPEGE dans la région Alsace, une campagne de communication sera menée du 9 au 15 septembre dans la presse quotidienne régionale avec des insertions publicitaires, et de manière digitale en utilisant l'emailing, des bannières sur des sites internet ciblés et des posts sur LinkedIn. Une plaquette institutionnelle, disponible depuis le 31 août, complète le dispositif.

Covid-19 : des référents Groupe désignés pour appliquer le protocole sanitaire



Pour s'assurer de la mise en œuvre des mesures définies par le protocole sanitaire du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, et informer les salariés, des référents covid-19 ont été désignés au sein du Groupe conformément aux exigences dudit protocole.

Pour consulter le protocole sanitaire, [cliquez ici](#).

(33) Fédération française du bâtiment

NOMINATIONS



Jacques Chanut, ancien Président de la FFB⁽³³⁾, ancien Président d'Action Logement, est nommé Président de la mutuelle d'assurance SMABTP. Il succède à Didier Ridoret.



Philippe Heim, ancien Directeur général délégué de la Société Générale, est nommé Président du directoire de La Banque Postale, Directeur général adjoint du Groupe La Poste, et Membre du Comité exécutif. Il succède à Rémy Weber.

(34) Hors classe

(35) Caisse nationale des allocations familiales

Frédéric Amar, Administrateur civil HC⁽³⁴⁾, ancien Adjoint au Sous-directeur des retraites et de la protection sociale complémentaire au ministère des Affaires sociales et de la Santé, ancien Directeur de cabinet du Directeur général/Secrétaire général de la Cnaf⁽³⁵⁾, est nommé Directeur de cabinet de François-Xavier Selleret, Directeur général de l'Agirc-Arrco.

À L'HONNEUR

⁽³⁶⁾ Union internationale
des Alsaciens

⁽³⁷⁾ Conseiller du commerce
extérieur

L'UIA ⁽³⁶⁾ de Strasbourg en Assemblée générale



Le 21 août, l'Assemblée générale de l'UIA de Strasbourg s'est tenue à la mairie de Strasbourg en présence de Gérard Staedel, Président, Manou Heitzmann-Massenez, Présidente des CCE ⁽³⁷⁾ du Grand Est et d'Alsace, et marraine de la session 2020 de l'UIA, Julia Demay, Adjointe au Maire. Parmi les autres personnalités présentes : Brigitte Klinkert, ministre déléguée auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion, Daniel Hoeffel, ancien Sénateur, ministre délégué à l'Aménagement du territoire et aux Collectivités locales, et Secrétaire d'État chargé de la Santé et de la Famille, Frédéric Bierry, Président du Conseil départemental du Bas-Rhin, Anne Sander, Députée européenne, Roland Ries, ancien Maire de Strasbourg, ou encore Guy-Dominique Kennel et André Reichardt, Sénateurs du Bas-Rhin.

(En photo : Manou Heitzmann-Massenez)

CYCLISME

Tour de France : composition de l'équipe



Les huit coureurs de l'équipe cycliste AG2R LA MONDIALE qui participent au Tour de France 2020 sont : Romain Bardet, Mikaël Cherel, Benoît Cosnefroy, Pierre Latour, Oliver Naesen, Nans Peters, Clément Venturini, Alexis Vuillermoz. Les Directeurs sportifs sont Julien Jurdie et Stéphane Goubert. « *Nous abordons ce Tour de*

France avec ambition mais humilité et sans pression, commente Vincent Lavenu, Manager général. Romain Bardet, notre leader, figure parmi les meilleurs coureurs du peloton dans les courses par étape. Nous sommes là pour viser le meilleur classement général possible. Il ne faut rien s'interdire. Nous pouvons également viser des victoires d'étape avec des garçons comme Oliver Naesen, Alexis Vuillermoz ou Benoît Cosnefroy entre autres. Clément Venturini et Nans Peters découvriront l'épreuve, mais ils sont capables de grandes choses. » L'équipe a été présentée lors de la traditionnelle conférence de presse en amont du grand départ. Cette année, une seconde conférence de presse a eu lieu portant sur le partenariat avec CITROËN. Une soirée de gala a suivi en présence de Geoffroy Roux de

Bézieux, Président du Medef, des représentants des instances du Groupe et administrateurs et délégués des sociétaires.

Championnat de France de cyclisme : 4^e place pour Clément Venturini



Le 23 août à Grand-Champ dans le Morbihan, Clément Venturini a fini quatrième du Championnat de France de cyclisme. *« On voulait une course de mouvement, c'est ce que nous avons essayé de faire. On est tombé sur plus fort que nous, c'est comme ça. Dans le final, il n'a pas manqué grand-chose. Toute l'équipe avec moi s'est sacrifiée, je remercie tout le monde pour le boulot, mais nous ne sommes pas parvenus à combler l'écart »*, commente le coureur de l'équipe cycliste AG2R LA MONDIALE. Romain Bardet s'est classé dixième.

« Derrière l'objectif » avec Pierre Latour



Une nouvelle vidéo de « Derrière l'objectif » est en ligne, consacrée à Pierre Latour. Un personnage excentrique, un bourreau de travail, un coureur à part que l'on découvre dans cet épisode 3 de la saison 2, dans son quotidien, à travers ses rêves, ses motivations.

Pour consulter la vidéo, [cliquez ici](#).

⁽³⁸⁾ Objectif de développement durable **ODD⁽³⁸⁾ : les 17 objectifs des Nations unies**



13• Lutte contre les changements climatiques

L'objectif 13 fixé par le Global Compact, est de prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

L'année 2019 a été la deuxième année la plus chaude de l'histoire et marque la fin d'une décennie (2010 - 2019) de chaleur exceptionnelle. Les niveaux de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre enregistrés dans l'atmosphère ont atteint de nouveaux records en 2019.

Les changements climatiques affectent désormais tous les pays sur tous les continents. Ils perturbent les économies nationales et affectent des vies, tandis que les conditions météorologiques changent, le niveau de la mer monte et que les phénomènes météorologiques deviennent plus extrêmes.

Bien que les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer d'environ 6 % en 2020 en raison des restrictions de déplacement et du ralentissement des activités économiques liés à la pandémie de covid-19, cette amélioration n'est que temporaire. Les changements climatiques ne connaissent aucun répit. Une fois que l'économie mondiale commencera à se remettre de la pandémie, les émissions devraient revenir à des niveaux plus élevés.

Pour sauver des vies et des moyens de subsistance, il faut agir de toute urgence pour lutter à la fois contre la pandémie et contre l'urgence climatique.

À ce titre, l'objectif de l'Accord de Paris, adopté en 2015, est d'intensifier la réponse planétaire à la menace des changements climatiques en maintenant l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels. De plus, l'Accord vise à affermir la capacité des pays à répondre aux conséquences des changements

climatiques grâce à la mise en place de flux financiers adéquats, d'une nouvelle architecture technologique et d'un cadre amélioré de renforcement des capacités.

Pour atteindre l'objectif, les cibles du Global Compact sont de :

- renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat ;
- incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales ;
- améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide ;
- mettre en œuvre l'engagement que les pays développés, Parties à la Convention-cadre des Nations unies* sur les changements climatiques, ont pris de mobiliser ensemble, auprès de multiples sources, 100 Md\$ des États-Unis par an d'ici à 2020, pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel, en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires ;
- promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés.

**Reconnaissant que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est la principale instance internationale et intergouvernementale chargée de négocier la réponse mondiale au changement climatique.*

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Pour rappel, le Global Compact est un mouvement international d'entreprises (13 000) engagées pour le respect des dix principes du Pacte mondial et des 17 ODD.

L'engagement d'AG2R LA MONDIALE correspondant à ce treizième objectif se retrouve dans les actions menées en faveur de l'empreinte environnementale (par les placements financiers, par le fonctionnement du Groupe, par ses consommations de papier et de ressources, par la gestion des déchets) et la sensibilisation, ainsi qu'au niveau des investissements.

Découvrez le quatorzième ODD dans le prochain numéro de *1000 News*.

Agenda

2 juillet-29 octobre : Tournée nationale de la Caravane Tous aidants 2020 soutenue par AG2R LA MONDIALE.

29 août-20 septembre : Tour de France.

3-4 septembre : Séminaire des administrateurs d'Arpege Prévoyance.

7 et 8 septembre : Salon Produrable à Paris.

8 septembre : Remise des prix de la 17^e édition de la Bourse Charles Foix à Paris.

10 septembre : 4^e Silver Breakfast organisé à Montrouge par La Croix-Rouge, en présence d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé. Participation de la Direction des activités sociales d'AG2R LA MONDIALE.

11 septembre : Lancement du chantier de construction de la résidence Les Lucioles à Tulle en présence de François Hollande et d'André Renaudin.

12 septembre : 1^{res} Rencontres nationales du Sport-Santé à l'Insep⁽³⁹⁾.

12 septembre : Assemblée générale de l'association Démocratie & Spiritualité dans les locaux de Montholon.

15 septembre : Annonce des lauréats du deuxième appel à projets Med4Age avec Medicalps.

16-23 septembre : Semaines européennes de la mobilité durable.

17 septembre : Happy hour Culture Branches, retour d'expérience sur la sortie de crise. Siège Boulevard Malesherbes (17h30-19h).

17 septembre : Table ronde de l'Una⁽⁴⁰⁾ consacrée à la création de la cinquième branche consacrée à l'autonomie, avec la participation d'André Renaudin.

18 septembre : Fête des voisins en partenariat avec AG2R LA MONDIALE.

18 septembre - 8 octobre : Semaines européennes du développement durable.

19 septembre : 62^e Rencontre nationale des Correspondants régionaux d'Amphitéa.

⁽³⁹⁾ Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

⁽⁴⁰⁾ Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles

19 septembre : Rassemblements Vivons Vélo.

21 septembre : Journée mondiale Alzheimer avec France Alzheimer.

22 septembre : Inauguration de l'immeuble Kwerk à Paris.

22 septembre : Intervention de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE devant le Conseil du Pôle Alimentaire sur la question des ODD.

24 et 25 septembre : Village bien-être à Marseille organisé par AG2R LA MONDIALE.

25 septembre : Séminaire des directeurs généraux du G4 Agirc-Arrco.

25 septembre : 5^e anniversaire des ODD.

28 septembre : Les Entretiens Alzheimer organisés à Lyon avec la Fondation recherche Alzheimer.

30 septembre- 2 octobre : Congrès de l'Ordre des experts-comptables.

⁽⁴¹⁾ Association des cadres territoriaux de l'action sociale

1^{er} octobre : Remise des prix des AMIs 2020 de l'Actas⁽⁴¹⁾ – dont AG2R LA MONDIALE est partenaire – dans le cadre du congrès annuel à Issoudun.

1^{er} octobre : Inauguration des nouveaux locaux du centre de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco Grand Est à Strasbourg.

1^{er}-9 octobre : Semaine de la finance responsable.

5 et 6 octobre : Lancement du réseau des Sociétales.

6 octobre : Les Entretiens Alzheimer organisés à Paris avec la Fondation recherche Alzheimer.

6 octobre : Journée nationale des aidants.

6-11 octobre : Festival Atmosphères à Courbevoie.

7 octobre : Conférence de presse au Collège des Bernardins (Paris) à l'occasion de la publication de *Lire la ville : manuel pour une hospitalité de l'espace public* préfacé par Éric Sanchez, Directeur valorisation et initiatives sociale d'AG2R LA MONDIALE.

12 octobre : Lancement des nouveaux Trophées régionaux des initiatives sociales et solidaires.

12-17 octobre : Les rendez-vous de la retraite.

⁽⁴²⁾ Responsabilité sociétale
des entreprises

13-15 octobre : World Forum à Lille.

14-17 octobre : Congrès des sapeurs-pompiers de France.

15 octobre : Séminaire annuel de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE à Montholon.

16 octobre : Petit déjeuner Culture Branches sur le thème de la RSE⁽⁴²⁾, nouveaux modes de travail et impacts environnementaux et sociétaux. Siège Boulevard Malesherbes (8h30-10h).

20-21 octobre : 5^{es} Assises nationales du vieillissement à Troyes.

21 octobre : Cadrage budgétaire.

22 octobre : Journée des Présidents de l'Agirc-Arrco.

4 et 5 novembre : Convention des délégués des sociétaires de La Mondiale.

5 novembre : Lancement du Forum juridique de branches (à destination des juristes des fédérations). Siège Boulevard Malesherbes (9h30-14h).

6 novembre : Forum Numérique et pratiques innovantes au service des déficients visuels dans les locaux d'AG2R LA MONDIALE (boulevard Brune) en présence de Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique, et de Charles-Pierre Astolfi, Secrétaire général du Conseil national du Numérique.

19 novembre : Cérémonie des 40 ans du journal *Alternatives économiques* à Paris.

23 et 24 novembre : 14^e édition du Défi autonomie à Saint-Étienne, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE.

24 et 25 novembre : 8^e Congrès international iCEPS 2020 à Toulouse, où le Groupe aura un stand. Le thème : « Prévenir et soigner les douleurs avec des interventions non médicamenteuses ».

27 et 28 novembre : 5^e édition des Journées de l'Économie Autrement à Dijon.

3 décembre : Les Entretiens Alzheimer organisés à Bordeaux avec la Fondation recherche Alzheimer.

4 décembre : Remise du prix 2020 de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE à Montholon.

8-9 décembre : Marathon budgétaire.

10 décembre : Rencontre des branches : Questionnement sur le rôle des branches. Locaux de Montholon (9h-14h).

Crédits photos : tous droits réservés/Getty Images